Pèlerinage 2007 à Cotignac

Publié le 24 mars 2007
5 minutes
Prieuré Saint Joseph et Chapelle de la Visitation - Nice

Le samedi 24 mars 2007

« Le culte de St Joseph ne s'est développé qu'assez tard dans la liturgie. Sa fête qui existait, çà et là, à des dates diverses, fut fixée au 19 Mars au cours du XVeme siècle et étendue à l'Eglise Universelle comme fête de précepte en 1621, par le Pape Grégoire XV. Pie IX le donna comme Patron de l'Eglise Universelle en 1847. » (Missel Vesperal Romain, imprimatur 1953).
C'est donc en son honneur, ce samedi 24 Mars 2007, sous la houlette de Monsieur **l'Abbé Philippe Nansenet**, Prieur de Nice, que ses très nombreux fidèles de Nice, Cannes, Grasse, St Raphaël, Brignoles et même Aix, partirent en pélerinage dans ce sanctuaire de Cotignac, Haut-Var, où pour la deuxième fois dit -on dans le monde, il apparut le **7 Juin 1638** : il y fit jaillir une source pour désaltérer un berger priant, et souffrant de la chaleur intense dans ces collines arides.
Cotignac, un des lieux de pèlerinage le plus fréquenté de France, est également le site de deux apparitions de Notre Dame : **le 10 Août 1519**, elle apparut, les pieds sur un croissant de lune, accompagnée de St Bernard de Clairvaux, de Ste Catherine et de l'Archange St Michel, à un bucheron, demandant qu'un Sanctuaire Lui soit bati en ce lieu, ce qui fut fait et devint Notre Dame des Grâces.
La seconde apparition eut lieu le **3 Novembre 1637** au **frère Fiacre**, de la communauté des Augustins : à cette époque Louis XIII et Anne d'Autriche n'avait toujours pas d'héritier, marié depuis 22 ans – la croyance populaire affirmait que » plusieurs femmes enceintes avaient reçues pour la conservation de leur fruit, de grandes assistances de Notre Dame des Grâces de Cotignac » ; le Frère Fiacre,dans sa cellule, après une première révélation intérieure sur ce sujet, ce 3 Novembre 1637 » fut tiré de sa prière, par des cris d'enfant, il se trouve en face de la Vierge Marie, avec dans ses bras, un enfant vagissant,

> *» N'ayez pas peur, dit-Elle, je suis la Mère de Dieu et l" Enfant que vous voyez est le Dauphin que Dieu veut donner à la France . Pour marquer que je veux qu'on avertisse la Reine de faire trois neuvaines en mon honneur, voilà LA MEME IMAGE qui est à Notre Dame des Graces, en Provence, et la façon de l'Eglise. »*

Les trois neuvaines se terminèrent le 5 Décembre suivant : précisément neuf mois avant la naissance du futur roi Louis XIV!.
Et voici le texte du VOEU de LOUIS XIII qu'il conçut en remerciement :

« *A ces causes, nous avons déclaré et nous déclarons, que, prenant la très sainte et très glorieuse Vierge Marie pour protectrice de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre couronne, et nos sujets, et nous avertissons le sieur Archevêque de Paris et néanmoins lui enjoignons que tous les ans, fête et jour de l'Assomption, il fasse commémoration de notre présente déclaration à la grand-messe, qui se dira en son église cathérale, et qu'après les vêpres dudit jour, il soit fait une procession en la dite église, à Laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et les corps de ville, avec pareilles cérémonies que celles qui s'observent aux processions générales les plus solennelles ; ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises,tant paroissiales que celles des monastères de la dite ville et faubourg, et en toute les villes, bourgs et villages du dit diocèse de Paris ; Exhortons pareillement les archevêques et évêques de notre royaume, et néanmoins les enjoignons de faire célébrer la même solennité dans leurs églises épiscopales, et autres de leurs diocèse, entendant qu'à la dite cérémonie les corps du Parlement et autres compagnies souveraines, et les principaux officiers des villes y soient présents, et d'avertir tous les peuples d'avoir une dévotion particulière à la Vierge d'implorer en ce jour Sa protection afin que sous une si puissante patronne notre royaume soit à couvert de toutes les entreprises de nos ennemis, qu'il jouisse longtemps d'une bonne paix, que Dieu y soit servi et révéré si saintenant que nous et nos sujets puissions arriver heureusement à la dernière fin pour laquelle nous avons tous été crées, car tel est notre plaisir. »*

» Donné en Saint Germain-en-Laye, le dixième jour de février, l'an de grace mil six cent trente-huit et de notre règne le vingt-huitième. Signé : LOUIS »

Quoi de plus beau et de plus réconfortant !
Merci donc à notre Prieur Monsieur l'Abbé Nansenet, pour cette journée de marche priante du Sanctuaire de Notre Dames des Grâces à Celui de St Joseph , par un chemin « montant, cailloteux, malaisé » joyeusement parcouru, malgré un temps moins clément qu'à l'ordinaire, par petits et grands, de quelques 5 ans à….. plus !
Pause toujours apprécié, le repas tiré du sac : le soleil y fut notre convive , pour quelques instants.
De notre correspondante à Nice, **Annick Eldridge**
Photo de la chapelle de la Visitation due à **Mlle Mariani**